



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4004

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise,
pour l'organisation de la 7e édition du Pignon Fixe Lyonnais, le samedi 15 septembre 2018

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4004 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION AMICALE CYCLISTE LYON VAISE, POUR L'ORGANISATION DE LA 7E EDITION DU PIGNON FIXE LYONNAIS, LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Amicale Cycliste Lyon Vaise, dont le siège social est situé au 156 avenue Barthélémy Buyer à Lyon 9^e, organise la 7^e édition du Pignon Fixe Lyonnais, le samedi 15 septembre 2018.

Cette association a pour but la pratique du sport cycliste.

L'association organise la 7^e édition du Pignon Fixe Lyonnais en collaboration avec l'association Entente cycliste à Lyon 6^e. Cet événement se déroulera au Vélodrome Georges Préveral, au Parc de la Tête d'Or à Lyon 6^e. En cas de mauvaise météo le samedi 15 septembre, la manifestation sera reportée le lendemain, le dimanche 16 septembre 2018.

Cette 7^e édition du Pignon Fixe réunira environ 50 compétiteurs, de différentes catégories : cadets, juniors, seniors et féminines. Une dizaine d'équipes au niveau national seront présentes. Environ 500 spectateurs sont attendus pour cette journée.

Le montage avec « Pignon Fixe » est un montage particulier du vélo, lorsque le pignon de la roue arrière, généralement monté avec une roue libre, est monté sans roue libre, ce qui le rend solidaire de la roue dans les deux sens de rotation.

Cette journée sera aussi l'occasion d'organiser une épreuve de demi-fond sur piste. Le demi-fond est une compétition de cyclisme sur piste. Le coureur (stayer) est positionné derrière un motocycliste entraîneur (pacemaker). Ainsi, le coureur peut atteindre des vitesses très élevées. 16 participants sont attendus pour cette épreuve.

Les objectifs de l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise sont :

- faire de ce rendez-vous un événement incontournable du vélo sur piste sur Lyon ;
- promouvoir la pratique du vélo en club auprès des adultes et des plus jeunes ;
- participer au développement de cette discipline ;

L'organisation de cette compétition permet ainsi d'assurer la promotion du cyclisme sur piste à Lyon et de mettre en valeur le Vélodrome du Parc de la Tête d'Or auprès du public et des sportifs lyonnais.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 4 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 6 095 euros.

En 2017, l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise a reçu une subvention de 3 000 € de la Ville de Lyon pour l'organisation du Championnat de France cycliste de demi-fond sur piste, par délibération n° 2017/3150 du 18 juillet 2017.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 3 000 euros à l'association Amicale Cycliste Lyon Vaise.

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'association Amicale Lyon Vaise pour l'organisation de la 7^e édition du Pignon Fixe Lyonnais, le samedi 15 septembre 2018.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT